

Rapport annuel
Au 31 décembre 2023

FRANCE SELECTION VALEURS

Fonds commun de placement de droit français
Exercice du 1^{er} au 31 décembre 2023

FRANCE SELECTION VALEURS

FR0007488267

Rapport annuel de gestion au 31 décembre 2023

Classification : Actions des pays de l'Union Européenne

Forme juridique : FCP

Indice de référence : 40 % le CAC 40 (dividendes nets réinvestis), 40 % l'Euro Stoxx (dividendes nets réinvestis) et 20% l'indice €ster capitalisé.

1. Objectif de gestion

France Sélection Valeurs, FCP diversifié, a pour objectif de gestion d'offrir à l'investissement du public une sélection de valeurs mobilières françaises et européennes qui pourra être réalisée par le biais d'actions, d'OPC investis sur les mêmes marchés. La recherche de la performance est à long terme.

2. Indicateur de référence

Aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds. Toutefois, l'indicateur de référence le plus proche est, à hauteur de 40 % le "CAC 40 NR", 40 %, "l'Eurostoxx NR " et 20 % l'indice €ster capitalisé. Ces trois indicateurs sont disponibles sur le site www.europerformance.fr.

France Sélection Valeurs n'est ni un OPCVM indiciel ni un OPCVM benchmarké. Sa performance pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

3. Stratégie d'investissement

La réalisation de l'objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire entre les classes d'actifs. Pour parvenir à cet objectif et du fait de son éligibilité au Plan d'Épargne en Actions, le fonds sera investi en permanence à hauteur de 75 % minimum en titres éligibles au PEA. L'exposition globale aux marchés actions françaises et/ou européennes sera comprise entre 60% et 100%. Le FCP sera exposé en permanence à hauteur de 60 % au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne, dont éventuellement les marchés de la zone euro. Corrélativement la part d'obligations convertibles ou de produits de taux de la zone euro (obligataire sur tous types de maturité ou monétaire) n'excédera pas 25% de l'actif du fonds. France Sélection Valeurs pourra être exposé jusqu'à 110 % de son actif en actifs français ou européens (OPC inclus) par recours aux emprunts d'espèces et aux produits dérivés. La stratégie est basée sur une approche fondamentale qui s'appuie sur un processus de gestion rigoureux en 2 étapes :

1. l'allocation d'actifs déterminée en fonction des anticipations sur l'évolution des marchés ;
2. la sélection des valeurs (stocks picking) réalisée grâce à une étude approfondie des sociétés proposées par le marché.

Plus précisément, France Sélection Valeurs est constitué des actifs et instruments financiers suivants :

- actions des pays de l'Union Européenne, dont majoritairement des actions françaises
- titres de créances et instruments du marché monétaire (les émetteurs seront privés ou publics et pourront avoir une notation minimale donnée par au moins

l'une des 3 agences de notation, à « Investment Grade »), ou jugée équivalent selon la société de gestion. La Société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais réalise sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit d'une entité.

- actions ou parts d'autres OPC, dans la mesure où ces fonds seront des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement autorisés à la commercialisation en France de toutes classifications ;
- instruments financiers à termes simples (ces instruments, souscrits uniquement sur les marchés réglementés ou organisés, sont utilisés pour faire face aux fluctuations du marché dans le cadre d'opérations de couverture du risque « actions » et « devises », ou pour amplifier l'exposition du portefeuille à des mouvements de marché, des secteurs d'activité, des actions, des devises et sont susceptibles de porter temporairement l'exposition du fonds à 110%) ;
- et accessoirement, sur les marchés émergents ou de matières premières via des ETF.
- risque de change : une part de l'actif du FCP inférieure à 10%, pourra être exposée en actifs libellés dans des devises différentes de l'euro.

4. Commentaire de gestion :

A - Contexte économique et financier :

Alors que les marchés avaient été quelque peu malmenés en octobre à la suite du discours de fermeté de Jérôme Powell tenu à Jackson Hole l'été dernier (le Président de la Fed n'excluait pas alors de relever davantage les taux si les pressions inflationnistes restaient trop élevées), les principaux indices, contre toute attente, ont fini l'année en apothéose, en venant s'approcher de leurs plus hauts historiques. La résilience de l'économie américaine, la poursuite de la décrue de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique et surtout la décision des banques centrales en décembre de laisser les taux inchangés expliquent très largement ce retournement spectaculaire de la conjoncture boursière qui n'avait pas connu un tel rallye haussier de fin d'année depuis des lustres (+12% sur le CAC 40 en deux mois) !

Le mois de décembre vient ainsi clôturer une année très porteuse pour les marchés actions qui enregistrent des performances à deux chiffres sur la plupart des zones géographiques. A titre d'exemples, les actions internationales progressent de +19,6% (MSCI World en euros), les actions de la zone euro de +22,2% (Euro Stoxx 50), les actions américaines de +21,4% (S&P 500 en euros) ou encore les actions japonaises de +16,2% (MSCI Japan en euros). Les valeurs de croissance américaines ont été les grandes gagnantes de l'année 2023, après avoir fortement corrigé en 2022, avec un rebond de +49,5% (en euros) pour l'indice Nasdaq 100. Seule ombre au tableau, les marchés chinois terminent l'année en fort recul (MSCI China -14,2% en euros), ayant souffert de larges flux sortants face à un soutien monétaire jugé insuffisant des autorités monétaires chinoises et une reprise économique au final décevante.

Signalons enfin la bonne tenue des marchés obligataires portés au dernier trimestre par la poursuite de la baisse des taux engagée depuis la mi-octobre. Confortés par les premiers succès rencontrés dans la lutte contre l'inflation et les dernières déclarations des banques centrales, les investisseurs tablent aujourd'hui sur une première série de baisses des taux d'ici la fin du 1er semestre. Un scénario qui, s'il apparaît aujourd'hui réaliste, doit cependant être pris en compte avec une certaine prudence car étroitement dépendant de l'ampleur et de la durabilité du

ralentissement économique actuel (même si la perspective d'un « soft landing » de l'économie américaine semble aujourd'hui l'hypothèse privilégiée par une majorité d'économistes). La solidité du marché du travail US pourrait en effet réactiver les pressions salariales, soutenant une inflation plus élevée. La persistance des incertitudes géopolitiques (guerre en Ukraine, conflit à Gaza, tensions en Mer Rouge, tensions entre la Chine et Taiwan) complexifie par ailleurs le cycle de baisse des taux de la Fed, offrant la possibilité d'ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques.

Dans ce contexte, si la tendance désinflationniste apparaît à ce stade bien engagée et avec elle la perspective d'une baisse des taux fondamentalement favorable aux actifs risqués, il importe de ne pas occulter trop vite le manque de visibilité qui caractérise toujours l'évolution des économies occidentales. Les marchés attendront sans doute les prochaines publications de résultats pour appréhender plus précisément l'impact du ralentissement actuel sur la croissance bénéficiaire des entreprises.

B - Investissements et Arbitrages :

FRANCE SELECTION VALEURS ressort en hausse de 3,18% sur l'exercice, cependant en retrait par rapport à son indice de référence en baisse de 15,76%.

La deuxième partie de l'année a été témoin tout d'abord d'une correction à la suite des propos de fermeté sur la politique monétaire de la part de la FED puis sur le dernier trimestre. Les bons chiffres de l'inflation publiés sur le dernier trimestre de l'année une inversion de cette tendance s'est effectué, avec un discours bien plus accommodant laissant entrevoir des possibles baisses de taux sur 2024.

Cet environnement « *risk on* » dans un contexte d'anticipation de baisse de taux a été bénéfique aux valeurs de croissance à durée longue, sensibles à ces mouvements de taux, qui ont mécaniquement constaté une revalorisation.

Nous avons conservé notre pondération de notre poche petites et moyennes capitalisations à 38% de l'actif net du fonds soit 47% de l'actif net investi en action. Cette allocation a été le principal détracteur de performance sur l'année. La performance (hors frais de gestion) se situe à 1,50%, ce qui néanmoins se situe au-dessus d'indices comme le CAC Mid & Small et du CAC Small.

Notre poche grosses capitalisations bien que plus fortement contributrice ressort en dessous de l'indice CAC 40 ou Euro Stoxx 50.

Dans le secteur de la technologie, plus grosse pondération et surpondération du fonds (9 points à date) bénéficie de la surperformance de nos titres dans les semi-conducteurs, ASM International meilleure performance +100,89% et AMSL holding +36,66% sont les plus gros contributeurs. En revanche nous souffrons de notre exposition à la Chine à travers Prosus -8,50% et de nos petites capitalisations comme New Work et Wallix. La palme du plus gros détracteur revient à Worldline, dossier qui a énormément souffert de la communication catastrophique de son management et a subi une forte correction (-68,87%) et derating par la même occasion. Ne percevant aucun catalyseurs positifs sur le dossier, nous avons désinvesti.

L'industrie et les services est un autre secteur où nous avons également souffert. Dans l'aéronautique on notera les bonnes performances de LSI ainsi que d'Airbus, +22% et +27,71% et de l'OPA sur Balyo +108,37%. Cependant, nous souffrons sur deux dossiers, Téléperformance et Alstom étant parmi les plus grosses surperformances des indices. Téléperformance a souffert d'une conjonction de facteurs conjoncturelles couplée à des inquiétudes sur les impacts de

l'intelligence artificielle sur le profil de croissance de la société. Alstom a lui souffert en raison d'un avertissement sur sa génération de trésorerie, point sensible du dossier. Nous avons atténué l'impact en allégeant la pondération des valeurs au fur et à mesure de la période.

Nous souffrons de notre exposition aux petites et moyennes capitalisations dans d'autres secteurs comme la distribution, Mister Spex en raison de la faiblesse de la demande finale et Portobello pour un conflit fiscal avec l'état italien ont été sortis du portefeuille.

Après avoir bien performé en 2022, Ekinops dans le secteur des télécommunications a subi une forte correction en raison de la normalisation du surstockage de la part de ses clients. Cela n'altérant pas la proposition de valeur de la société nous avons légèrement allégé et conservé la position.

On notera cependant la bonne sélection au sein des valeurs de la consommation discrétionnaire. Malgré une exposition aux valeurs du luxe ayant le moins bien performé durant l'année comme LVMH et Christian Dior dans le segment du luxe, les rebonds des valeurs Trigano et Seb nous permettent de surcompenser notre sous performance dans le luxe.

Situation similaire dans l'énergie, malgré une sous pondération à Total Energies, les très bonnes performances de Technip Energies ainsi que de GTT nous permettent d'afficher une bien meilleure performance que la poche de notre indice de référence.

5. Principales positions de l'OPCVM

Au 31 décembre 2023, les six premières positions du fonds sont (en % de l'actif du fonds) :

AIR LIQUIDE SA	4,06%
ASML HOLDING	3,81%
BIOMERIEUX	3,65%
SPIE SA	3,54%
SOPRA STERIA	3,49%
LVMH	3,48%



Dans l'ensemble du fonds, les expositions en devises représentent 93,6% en EUR, 3,8% en CHF, 1,8% en NOK, 0,7% GBP, 0,1% en USD.

6. Evénements au cours de la période

A compter du 19/04/2023, le prospectus du fonds « France SELECTION VALEURS » a connu l'évolution suivante :

- Modification des commissions de souscription non acquises à l'OPCVM : 1,5% maximum (contre 4% maximum auparavant).

7. Instruments gérés par la société de gestion et détenus par le fonds

- Aucun.

8. Procédure de sélection des intermédiaires

La sélection et l'évaluation des intermédiaires en charge de l'exécution des ordres est encadrée par une procédure interne. Toute entrée en relation est décidée en comité.

L'évaluation annuelle est multicritères.

9. Instruments émis par la société de gestion

- Néant

10. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Matignon Finances ne prend pas en compte de manière systématique et simultanée les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ainsi que les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. Les critères de choix qui rentrent en jeu dans la sélection de nos valeurs ne sont donc pas systématiquement restreints par ces principes.

La société de gestion ne fait pas appel à des prestataires externes en matière de notation extra-financière et ne gère aucun OPC à label « ISR ».

Néanmoins, les gérants peuvent appliquer de façon discrétionnaire une approche plus orientée vers la prise en compte de ces critères.

Le fonds France Sélection Valeurs est classé en article 6 de la Directive Européenne SFDR.

11. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de calcul de l'engagement.

12. Politique de la SGP en matière de droits de vote

Les informations concernant la politique de vote et le rapport d'application de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

13. Rémunérations

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération mise en place au sein de Matignon Finances prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V et de la directive AIFM. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPC.

La politique de rémunération prévoit un système de rémunération structuré avec une composante fixe suffisamment élevée pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise, et d'une rémunération variable, qui la complète de manière équilibrée.

MATIGNON

FINANCES

La rémunération variable repose sur des critères d'acquisition qualitatifs et quantitatifs et-le cas échéant- managériaux, précisément fixés et préalablement portés à la connaissance des collaborateurs concernés. En termes d'objectifs, ils sont discutés avec le collaborateur, atteignables et réalistes.

La société de gestion a établi une liste de personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de la société de gestion, ainsi que des modes de rémunération variables susceptibles d'augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société (les preneurs de risque). Les membres de l'organe exécutif sont également concernés.

Pour ces professionnels, il est prévu si leur rémunération variable supérieure ou égale à 200 K€ :

- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit versée en parts d'OPC,
- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit différée sur plusieurs années.
- D'interdire aux personnes concernées de recourir à des stratégies individuelles, de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité, qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération.

MATIGNON FINANCES tient annuellement un comité des rémunérations composés des associés dirigeants. Le rôle de ce comité est de :

- Définir puis tenir à jour la politique de rémunération interne,
- S'assurer que la politique est compatible avec la stratégie économique de la SGP et qu'elle n'est pas source de conflits d'intérêts,
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique,
- Le cas échéant décide des dates de versements des montants variables échelonnés,
- Définir l'enveloppe de rémunération variable pour l'exercice écoulé ainsi que les montants individuels de rémunération qui seront versés à chacun.

L'application de la politique de rémunération au titre de l'année N-1 fait l'objet d'un compte rendu écrit. Le réexamen annuel de la politique de rémunération prévu au 3° et 4° du I de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF ne fait pas apparaître de modification dans la politique de rémunération.

- Eléments quantitatifs

	Montant total en € Rémunérations fixes	Nombre de bénéficiaires	Montant total en € Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Ensemble du personnel	2 807 041	26*	865 128	21
Personnel identifié comme « Preneurs de risque »	2 028 688	13	754 128	11

* y compris stagiaires

14. Suivi de la liquidité

Toutes les positions détenues par l'OPCVM sont des titres de grandes, moyennes et petites capitalisations, des ETF ou des OPC, dans la limite autorisée, à liquidité quotidienne.

15. Reporting SFTR

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR : l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

FRANCE SELECTION VALEURS

Fonds Commun de Placement

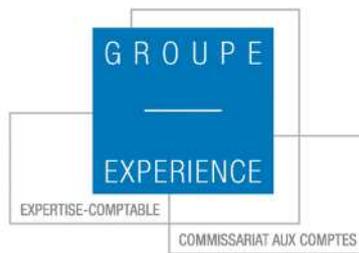
Société de Gestion :

MATIGNON FINANCES

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023



FRANCE SELECTION VALEURS

Fonds commun de placement

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP FRANCE SELECTION VALEURS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) FRANCE SELECTION VALEURS relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

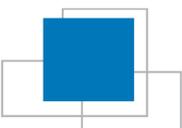
Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois



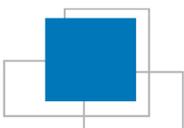
garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

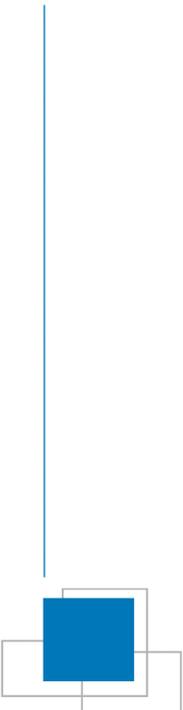


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 mars 2024



Le commissaire aux comptes
GROUPE EXPERIENCE SAS
Arnaud RUDOWSKI



FRANCE SELECTION VALEURS

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	5 529 259,99	6 210 161,97
Actions et valeurs assimilées	5 010 598,44	5 608 874,69
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 010 598,44	5 608 874,69
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	516 436,55	599 162,28
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	516 436,55	599 162,28
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 225,00	2 125,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 225,00	2 125,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	15 210,40	20 144,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 210,40	20 144,10
COMPTES FINANCIERS	381 722,27	598 829,59
Liquidités	381 722,27	598 829,59
TOTAL DE L'ACTIF	5 926 192,66	6 829 135,66

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 327 105,12	6 765 664,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-411 212,59	-45 597,78
Résultat de l'exercice (a,b)	-3 263,97	93 956,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	5 912 628,56	6 814 023,60
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 225,00	2 125,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	2 225,00	2 125,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 225,00	2 125,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	11 339,10	12 987,06
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 339,10	12 987,06
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	5 926 192,66	6 829 135,66

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	264 950,00
EURO STOXX 50 0324	227 150,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 191,20	1 656,34
Produits sur actions et valeurs assimilées	113 406,72	239 516,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	123 597,92	241 172,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 442,87
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	2 442,87
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	123 597,92	238 729,79
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	127 556,56	142 948,15
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-3 958,64	95 781,64
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	694,67	-1 824,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-3 263,97	93 956,91

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007488267 - Part FRANCE SELECTION VALEURS : Taux de frais maximum de 2,00 % TTC.

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse l'indicateur de référence sur une base annuelle, une provision hebdomadaire de 20% TTC de cette surperformance, est constituée.

En cas de baisse par rapport à cette surperformance, une reprise hebdomadaire de provision est effectuée à hauteur de 20% TTC de cette surperformance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année.

Cette commission est prélevée annuellement sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts FRANCE SELECTION VALEURS	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	6 814 023,60	9 437 252,83
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	126 866,22	467 860,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 218 197,94	-1 544 315,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	323 019,01	341 150,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-678 468,68	-365 871,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 942,50	72 000,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-67 787,50	-82 330,00
Frais de transactions	-14 979,42	-17 976,19
Différences de change	5 151,22	3 171,71
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	618 918,19	-1 596 220,86
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	462 054,78	-156 863,41
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	156 863,41	-1 439 357,45
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	100,00	3 520,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 225,00	2 125,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 125,00	1 395,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 958,64	95 781,64
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	5 912 628,56	6 814 023,60

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	227 150,00	3,84
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	227 150,00	3,84
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381 722,27	6,46
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	381 722,27	6,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 NOK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	141 137,19	2,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	81 302,48	1,38	104 670,65	1,77	41 709,35	0,71	8 130,27	0,14
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	15 210,40
TOTAL DES CRÉANCES		15 210,40
DETTES		
	Frais de gestion fixe	11 226,49
	Autres dettes	112,61
TOTAL DES DETTES		11 339,10
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		3 871,30

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	3 536	126 866,22
Parts rachetées durant l'exercice	-35 410	-1 218 197,94
Solde net des souscriptions/rachats	-31 874	-1 091 331,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	168 549	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	127 556,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-3 263,97	93 956,91
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-3 263,97	93 956,91

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 263,97	93 956,91
Total	-3 263,97	93 956,91

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-411 212,59	-45 597,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-411 212,59	-45 597,78

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-411 212,59	-45 597,78
Total	-411 212,59	-45 597,78

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	8 418 083,79	8 082 347,39	9 437 252,83	6 814 023,60	5 912 628,56
Nombre de titres	219 256	225 110	230 453	200 423	168 549
Valeur liquidative unitaire	38,39	35,90	40,95	33,99	35,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,53	-4,66	1,40	-0,22	-2,43
Capitalisation unitaire sur résultat	0,19	-0,15	-0,18	0,46	-0,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ABC ARBITRAGE	EUR	24 180	116 184,90	1,96
AIR LIQUIDE	EUR	1 359	239 347,08	4,05
ALSTOM	EUR	3 300	40 194,00	0,68
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	5 370	143 916,00	2,44
BELIEVE SAS	EUR	12 200	128 100,00	2,17
BIOMERIEUX	EUR	2 140	215 284,00	3,65
BNP PARIBAS	EUR	1 060	66 345,40	1,12
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	225	159 187,50	2,69
CREDIT AGRICOLE	EUR	6 650	85 465,80	1,45
EKINOPS	EUR	26 050	152 653,00	2,58
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 050	190 680,00	3,22
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	1 450	173 855,00	2,94
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	4 210	99 356,00	1,68
LUMIBIRD SA	EUR	7 908	96 319,44	1,63
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	280	205 408,00	3,47
PERNOD RICARD	EUR	565	90 258,75	1,53
SAINT-GOBAIN	EUR	2 520	167 983,20	2,84
SANOFI	EUR	1 770	158 875,20	2,69
SEB	EUR	1 410	159 330,00	2,69
SOCIETE GENERALE SA	EUR	2 500	60 062,50	1,01
SOITEC SA	EUR	740	119 732,00	2,02
SOPRA STERIA	EUR	1 040	205 712,00	3,48
SPIE SA	EUR	7 380	208 854,00	3,53
SR TELEPERFORMANCE	EUR	335	44 236,75	0,75
TOTALENERGIES SE	EUR	1 000	61 600,00	1,04
TRIGANO SA	EUR	1 350	200 205,00	3,39
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 310	123 093,60	2,08
VISIATIV SA	EUR	4 250	115 175,00	1,95
VIVENDI	EUR	5 330	51 573,08	0,88
WALLIX GROUP SA	EUR	2 100	19 404,00	0,33
TOTAL FRANCE			3 898 391,20	65,94
ITALIE				
FILA FABBRICA ITALI LAPIS ED AFFI SPA	EUR	19 050	167 259,00	2,83
FRANCHI UMBERTO MARMI SPA	EUR	11 800	81 184,00	1,37
TOTAL ITALIE			248 443,00	4,20
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	635	88 760,30	1,50
ARISTON HOLDING NV	EUR	11 600	72 674,00	1,23
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	325	152 733,75	2,59
ASML HOLDING NV	EUR	330	224 961,00	3,80
PROSUS NV	EUR	6 800	183 498,00	3,10
TOTAL PAYS-BAS			722 627,05	12,22
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	1 340	141 137,19	2,38

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL SUISSE			141 137,19	2,38
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 010 598,44	84,74
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 010 598,44	84,74
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OFI RS MONETAIRE IC	EUR	5	516 436,55	8,74
TOTAL FRANCE			516 436,55	8,74
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			516 436,55	8,74
TOTAL Organismes de placement collectif			516 436,55	8,74
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-5	2 225,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			2 225,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			2 225,00	0,04
TOTAL Instruments financier à terme			2 225,00	0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-2 225	-2 225,00	-0,04
TOTAL Appel de marge			-2 225,00	-0,04
Créances			15 210,40	0,26
Dettes			-11 339,10	-0,20
Comptes financiers			381 722,27	6,46
Actif net			5 912 628,56	100,00

Parts FRANCE SELECTION VALEURS	EUR	168 549	35,07
---------------------------------------	------------	----------------	--------------